

COMMISSION FOOTBALL A EFFECTIF REDUIT (F.E.R).

Réunion du lundi 26 janvier 2026



Présents : Mmes RANSOU Virginie et URREGO Mariza et MM. DAHMOUNI Said, FETOUS Lakhdar, MONNEY Valery, MOUSTAMID Abdou, NOYON Joel,

Assistent : MM. DARDENNES Patrick, TAFININE Driss,

Absents excusés : Mme NAZICAL Marie-Ange et MM. AMSELLEM Emile, GOURDOU Jean-Philippe, LOPES Paulo.

Ouverture de la Commission : Monsieur Le Président de la COMMISSION, Georges GRESSIEN.

ADMINISTRATIF

RAPPEL ENVOI DE COURRIERS

La Commission rappelle :

Que la F.M.I doit être préparée = La veille des rencontres sous peine de sanctions.

Afin que les dossiers soient traités, il est impératif de suivre les directives du District du VDM de FOOTBALL.

*D'indiquer sur tous vos courriers officiels :

* Le nom du club - L'objet de votre demande et les références des rencontres : (CATEGORIE U6 à U13 - GROUPE - POULE et DATE DE LA RENCONTRE).

*1 seul courrier ou un mail pour chaque sujet à traiter.

Le Modes d'envoi du courrier à la Commission du Football à Effectif Réduit du District VDM DE FOOTBALL : E-mail : cfaer94@gmail.com

NB : Seuls les mails provenant des messageries officielles des clubs seront traités par le District du Val-de-Marne de Football.

Si non utilisation de l'application GFER 94 (Problèmes techniques uniquement) :

Les comptes-rendus des Plateau des U7/U9 sont à envoyer uniquement par Courrier postal :

au District du Val-De-Marne De Football : 131, Boulevard Des Alliés - 94500 CHAMPIGNY/MARNE.

Si utilisation de l'application GFER 94 et difficultés pour envoyer :

Les comptes rendus de Plateau (*problèmes réseaux*) : Récupérez le fichier Pdf créé sur le téléphone de l'éducateur (Plateau U7.pdf ou (Plateau U9.pdf sur Download pour un téléphone Android, sur le Cloud, s'il a été activé, ou sur Mes Documents pour IOS), Transférez ce fichier à cfaer94@gmail.com. Technique : **DRISS** : 01.55.96.11.43 ou **INES** : 01.55.96.11.42.

Ne pas oublier d'indiquer les noms et prénoms des joueurs et dirigeants et n° de licence :

Exemple 1 : équipe A /équipe B - U13 - Groupe ABCD du 19/03/2024.

Courrier club de Numéro d'affiliation 5..... du 19/09/2025.

Objet : neutralisation de la rencontre / ou forfait avisé / ou absence ... Responsable Monsieur...Club x.

Licence n°.... Pour info : la Technique Monsieur...

SAISON 2025/2026 - ANNEXE FINANCIERE

Absence non-justifiée à une convocation,	100,00 €
Absence aux réunions annuelles et journées de rentrée école de FOOT,	100,00 €
Disqualification : 1er Tour : Festival U13, Coupes VDM FUTSAL (Challenge MERCIER J. et LEVY J.) et Challenge Régional U11,	50,00 €
Disqualification : 2ème Tour Challenge REGIONAL U11, Festival U13 et Coupes VDM FUTSAL,	100,00 €
Disqualification Finale Challenge REGIONAL U11, Festival U13 et Coupes VDM FUTSAL,	150,00 €
Forfait non-avisé 1er Tour : Challenge Régional U11, Festival U13 et Challenge MERCIER - 2ème tour, 2ème Tour, Coupes VDM FUTSAL (Challenge MERCIER J. et LEVY J.),	40,00 €
Forfait non-avisé 2ème tour Challenge Régional U11, Festival U13 et Challenge MERCIER - 2ème tour, 2ème Tour, Coupes VDM FUTSAL (Challenge MERCIER J. et LEVY J.),	70,00 €
Forfait non-avisé Finale : Finale Challenge Régional U11, Festival U13 et coupes VDM FUTSAL (Challenge MERCIER J. et LEVY J.),	100,00 €
U6/U7 et U8/U9 : Forfait ou absence (par équipe),	40,00 €
1er forfait - U11 / U13 (par équipe)	40,00 €
2ème forfait - U11 / U13 (par équipe),	70,00 €
3ème forfait - U11 / U13 (par équipe),	100,00 €
U6/U7 – U8/U9 Compte rendu non-fait sur GFER94 (par club d'accueil),	50,00 €
U6/U7 – U8/U9 Compte rendu non-fait sur GFER94 (par club visiteur),	50,00 €
Feuille d'engagement ou feuille de rencontre non-reçue U10/U11 ou U12/U13 (GFER94) ou feuille de rencontre Claude LACHICHE (F.M.I.).	50,00 €

U7-U9

La Commission rappelle à l'ensemble des clubs que les horaires officiels doivent être respectés.

En cas de changement, le club recevant doit écrire un courrier officiel au club adverse et à la Commission CFAER pour accord.

Courrier de BOIS L'ABBE AS OUTRE MER du 24/01/2026

Plateaux U7/U9 du 31/01/2026 à BOIS L'ABBE AS OUTRE MER avec CHEVILLY LA RUE ELAN et FRANCILIENNE 94 LE PERREUX A.S

La Commission remercie ASOMBA pour l'organisation du plateau malgré la contrainte des terrains.

U10-U11

La Commission rappelle à l'ensemble des clubs que les horaires officiels doivent être respectés.

En cas de changement, le club recevant doit faire un courrier officiel au club adverse et à la Commission CFAER pour accord.

Courrier de AVENIR SPORTIF D'ORLY du 23/01/2026

AVENIR SPORTIF D'ORLY/CHAMPIGNY F.C. 94 Critérium Départementale U11-3 du 24/01/2026

*Pris note du **forfait avisé** de CHAMPIGNY F.C. 94.*

*Cependant, la commission demande, la prochaine fois, au club de CHAMPIGNY F.C. 94, d'envoyer un courrier officiel pour signaler le **forfait avisé** et la raison de celui-ci sous peine de sanctions.*

Courrier de BOIS L'ABBE AS OUTRE MER du 24/01/2026

GENTILLY ATHLETIC CLUB/BOIS L'ABBE AS OUTRE MER Critérium Départementale U11-5 du 24/01/2026

Pris note.

*GENTILLY ATHLETIC CLUB est **forfait général** dans la catégorie U10/U11.*

U12-U13

La Commission rappelle à l'ensemble des clubs que les horaires officiels doivent être respectés. En cas de changement, le club recevant doit faire un courrier officiel au club adverse et à la Commission CFAER pour accord.

Lecture feuilles de rencontres :

MAROLLES F.C./JOINVILLE R.C. Critérium Départementale U13-5 du 17/01/2026

La Commission dit forfait non avisé de JOINVILLE R.C. : des amendes : 80€ à JOINVILLE R.C.

BONNEUIL S/MARNE C.S./ARCUEIL C.O. MUNICIPAL Critérium Départementale U13-3 du 17/01/2026

La Commission dit forfait non avisé de ARCUEIL C.O. MUNICIPAL. : une amende de 40€ à ARCUEIL C.O. MUNICIPAL.

SAISON : 2025-2026 : N°05 - JOURNAL DES AMENDES

N° AFFILIATIONS	NOMS DES CLUBS	MOTIFS	RENCONTRES	MONTANTS DES AMENDES
500494	FRESNES A.A.S.	GFER94 absent	VINCENNOIS C.O./FRESNES A.A.S. Critérium Avenir 2 du 17/01/2026	100,00 €
500494	FRESNES A.A.S.	GFER94 absent	SUCY F.C./FRESNES A.A.S. Critérium Départementale U11-6 du 17/01/2026	100,00 €
500752	CLUB OLYMPIQUE DE CACHAN C.O.C.	GFER94 absent	CLUB OLYMPIQUE DE CACHAN C.O.C./CHARENTON C.A.P. Critérium Départementale U11-3 du 17/01/2026	100,00 €
500791	BRY F.C.	GFER94 absent	BOISSY F.C./BRY F.C. Critérium Avenir 1 du 17/01/2026	50,00 €
500791	BRY F.C.	GFER94 absent	VINCENNOIS C.O./BRY F.C. Critérium LEFEUVRE U12-1 du 17/01/2026	50,00 €
516843	CHEVILLY LA RUE ELAN	GFER94 absent	CHEVILLY LA RUE ELAN/ORMESSON U.S. Critérium Départementale U11-1 du 17/01/2026	50,00 €
516843	CHEVILLY LA RUE ELAN	GFER94 absent	VITRY C.A./CHEVILLY LA RUE ELAN Critérium Départementale U13-4 du 17/01/2026	50,00 €
516843	CHEVILLY LA RUE ELAN	GFER94 absent	CHEVILLY LA RUE ELAN/JOINVILLE R.C. Critérium LEFEUVRE U12-1 du 17/01/2026	50,00 €
519839	VILLEJUIF U.S.	GFER94 absent	VILLEJUIF U.S./SANTENY SL Critérium Départementale U11-2 du 17/01/2026	50,00 €
519839	VILLEJUIF U.S.	GFER94 absent	VILLEJUIF U.S./U. S. IVRY FOOTBALL Critérium Départementale U13-1 du 17/01/2026	100,00 €
519839	VILLEJUIF U.S.	GFER94 absent	VILLEJUIF U.S./CRETEIL LUSITANOS F. US Critérium Départementale U13-6 du 17/01/2026	50,00 €
519839	VILLEJUIF U.S.	GFER94 absent	FONTENAY SS/BOIS U.S./VILLEJUIF U.S. Critérium LEFEUVRE U12-1 du 17/01/2026	50,00 €
521870	SUCY F.C.	GFER94 absent	VILLENEUVE ACADÉMIE FOOTBALL CLUB/SUCY F.C. Critérium Départementale U13-4 du 17/01/2026	50,00 €
523411	U. S. IVRY FOOTBALL	GFER94 absent	VILLEJUIF U.S./U. S. IVRY FOOTBALL Critérium Départementale U13-1 du 17/01/2026	100,00 €
523873	FONTENAY SS/BOIS U.S.	GFER94 absent	ENTENTE MANDRES PERIGNY/FONTENAY SS/BOIS U.S. Critérium Départementale U13-5 du 17/01/2026	50,00 €
530263	ARCUEIL C.O. MUNICIPAL	Forfait critérium ou plateaux	BONNEUIL S/MARNE C.S./ARCUEIL C.O. MUNICIPAL Critérium Départementale U13-3 du 17/01/2026	40,00 €
537053	JOINVILLE R.C.	Forfait critérium ou plateaux	MAROLLES F.C./JOINVILLE R.C. Critérium Départementale U13-5 du 17/01/2026	80,00 €

Journal des amendes JA N° 05 (PV Foot Animation du 26/01/2026)

1 120,00 €